CHILHAC

notre village



bulletin municipal n°7 octobre 2016

http://www.chilhac.fr

Le mot du maire

Confucius a écrit :
« Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui voudraient faire le contraire et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire »

Cette citation reflète ce que nous vivons en respectant notre engagement depuis plus de deux ans maintenant, pour notre commune de Chilhac. Elus depuis mars 2014, nous œuvrons au quotidien pour le bien être des habitants, le maintien d'une vie rurale et le développement de notre village. Oui c'est difficile, oui nous prenons des décisions qui, nous le pensons, sont pour le bien de la collectivité et nous assumons tout cela. Nous ne pouvons satisfaire tout le monde en même temps, mais sachez que le débat existe au sein de votre conseil municipal et qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi.

De nos jours, il est très compliqué d'avoir des convictions et de les tenir, d'avoir un engagement et de le garder. Le courage et l'engagement sont deux vertus mises à mal par notre société. Je suis reconnaissante du travail qui a été accompli depuis des décennies par les anciennes municipalités, chacun ayant apporté ses compétences et sa vision de la gestion de notre commune. Je dis « notre », car ce sont ses habitants qui en font ce qu'elle est. C'est pourquoi, j'ai souhaité mettre en place un comité de réflexion sur l'aménagement du village. Travaux qui interviendront après la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Je remercie d'ailleurs chaque personne ayant déjà participé à une première rencontre. (Voir notre dernier bulletin municipal). J'ai fait le choix de la consultation et de l'échange car c'est à mon sens le fondement du bien vivre ensemble.

Le jardin « du père Miramont », visiblement sujet d'inquiétude pour certains Chilhacois, a fait l'objet de dépenses raisonnées (voir plus loin dans le bulletin). De plus, nous irons chercher des subventions pour continuer son aménagement (car elles existent encore un peu) afin qu'il devienne un lieu convivial de promenade, en particulier pour les anciens du village voire même des alentours qui ont passé quelques années dans cet endroit. Nous avons fait le choix de conserver et d'entretenir notre patrimoine et cela a toujours un coût, même minime.

Nous sommes constamment à la recherche de solutions financières qui soient adaptées à la gestion communale et au budget : contrats aidés que ce soit pour le musée (Séverine PEGON) ou bien pour le Village de Vacances (Cécile COLOMBET). Ces CUI (contrat unique d'insertion) sont pris en charge par l'état respectivement à hauteur de 75 % et 85 %.
Vous verrez plus loin que le musée est en constante progression en termes de visites et de recettes. Bravo à Séverine pour l'énergie dont elle fait preuve.

Quant au Village de Vacances, nous atteindrons cette année un très bon résultat, ceci malgré certaines difficultés internes au service. La réussite de la saison est due à un grand élan de bénévolat de la part de conseillers municipaux (Chantal et Annie entre autres).

Pour ce qui est du partenariat avec la CCAS EDF/GDF, des liens étroits ce sont mis en place, avec des échanges fructueux deux fois par an afin de pérenniser cette collaboration d'une importance capitale pour l'équilibre économique de la structure et donc du budget communal.
Il faut reconnaitre que sans la création de ce Village de Vacances éclaté, nous aurions aujourd'hui un centre bourg en ruines. Enfin, il nous revient le devoir d'informer et de sensibiliser les clients du Village de Vacances pour que chaque séjour n'entraîne pas le mécontentement des riverains (bruits, dégradations, stationnement).

Et le camping municipal ? Une plus grande période d'ouverture calendaire et des locaux rénovés ont permis cette année encore d'augmenter la fréquentation par les campeurs : + 14 % de mai à fin août par rapport à l'an passé qui était déjà une bonne année.

Tout cela m'amène d'ailleurs à féliciter l'excellent travail de tous les saisonniers : Véronique, Jordan, Camille, Marieke, Clélie, Cécile, mais également nos employés communaux Xavier et Nadine ainsi que notre secrétaire de mairie Sylvie.

C'est sur cette voie de travail en commun, de réflexions menées sur le long terme, de recherches de financements que nous continuerons à œuvrer pour le bien de la commune et dans l'intérêt de tous.



Votre dévouée.

Christine BANASSAT

Au fil des dossiers

Jardin du curé

L'aménagement du jardin par les étudiants de l'ISVT s'est terminé au printemps mais il reste encore beaucoup de travaux à réaliser avant qu'il soit ouvert au public (mise en sécurité du site, reprise des murs, construction de murets, fleurissement et plantations…).

Le coût de cette réalisation s'élève à 5 872 € TTC. Ce prix comprend les matériaux ainsi que le transport et les repas pris par les élèves au bar « l'embuscade ».

Une équipe de bénévoles a entretenu les plantations durant la période estivale. Si d'autres personnes sont intéressées pour rejoindre ce groupe, elles peuvent se faire connaître auprès d'Annie Campredon.

Pour embellir le jardin, nous faisons appel à la générosité de tous pour donner des graines, des boutures, des arbustes ou arbres, de vieux outils (arrosoir en métal, panier à salade, pioches…) pour décorer l'entrée du jardin.

Une journée citoyenne dont la date est à définir sera organisée pour poursuivre l'aménagement du jardin. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en mairie (nombre de places limité à 5).

Cet aménagement a permis aux apprentis de l'ISVT de Vals-près-le Puy de se former en menant à bien un projet grandeur nature utile à tous puisqu'il permettra aux habitants de s'approprier ce nouvel espace qui était jusqu' à présent fermé.





Escalier

En parallèle à la rénovation des murs de soutènement de ses terrains, M. Gareth Barrett a travaillé bénévolement avec l'accord de la mairie à la réfection des escaliers du chemin communal longeant sa propriété et menant à l'église.

La commune remercie M. Barrett qui a mis son talent au service de la collectivité. Nous vous engageons à flâner vers le chemin des cactus. Vous pourrez admirer la qualité de son travail et pourquoi pas faire appel à ses services puisqu'il s'est récemment installé à son compte comme artisan murailler sur la commune (coordonnées sur le site de la mairie).

COMMISSION tourisme

Saison touristique

Le camping

Après un démarrage difficile dû à un printemps maussade et peu de week-ends prolongés, le mois de juillet a été très bon puisqu'il a enregistré une progression de 58 % (686 nuitées en 2015, 1085 cette année). Le nombre de nuitées au mois d'août a été similaire à celui de l'année dernière ce qui fait que le nombre de nuitées de mai à août est en augmentation de 14 %.
Les premiers chiffres du mois de septembre sont également en progression. Le bilan est donc positif.



Le village de vacances

La saison se révèle être à nouveau un bon cru.

En 2015 nous avions réalisé des recettes pour 138 821 €. Cette année, fin août le chiffre d'affaire réalisé est de 126 914 €. Nous avons donc bon espoir de faire au minimum la même chose que l'an passé, voire sûrement plus, le mois de septembre ayant été bien loué ainsi que les WE du mois d'octobre et du mois de novembre.



Nous avons optimisé les frais de fonctionnement, ce qui devrait nous permettre de faire un excédent sur l'exercice. Pour mémoire en 2014 nous avions un report de 72 990 € et en 2015 un report de 82 630 €.

Il est primordial de poursuivre nos efforts de développement et donc de nous adapter à la demande de la clientèle (dont la CCAS EDF / GDF). Les emprunts courent jusqu'en 2023, il reste donc six ans. Pour l'an prochain nous sommes déjà certains d'être sur le catalogue de la CCAS EDF / GDF, et nous réfléchissons avec eux pour pérenniser notre partenariat en nous adaptant à une nouvelle organisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions.

Marchés du soir



Les marchés organisés par la municipalité conjointement avec M. Rolland et M. Vozy ont connu un vif succès. La place de Lachaud a accueilli une dizaine de producteurs et d'artisans chaque mercredi soir durant cet été. .

A noter que cette année encore, le comité des fêtes en lien avec la municipalité a invité des musiciens à venir se produire sur la place de Lachaud le 10 août pour animer le marché.

COMMISSION tourisme

Le musée



A ce jour, la fréquentation du musée est en légère hausse (2258 visiteurs comptabilisés fin août contre 2209 pour l'année 2015). Des visites de groupes sont encore programmées d'ici fin décembre. La librairie et la boutique ont doublé de capacité en produits et ainsi dégagé un bénéfice.

Cet été, le musée a accueilli Jacqueline Etaix, artiste sculpteur peintre originaire d'un hameau situé près de Champagnac-le-Vieux. Son exposition "quand les mammouths reprennent vie" a reçu un très bon accueil : une centaine de personnes sont venues spécialement pour visiter l'exposition et ont par la même occasion découvert le musée. L'exposition reste présente jusqu'au 1er novembre 2016. N'hésitez pas à venir voir ou revoir le musée et profiter de cette exposition.



Le musée reçoit tout au long de l'année les écoles et collèges de la région ainsi que des groupes sur réservation. Au cours de la saison estivale différents ateliers « animaux'musée » ont été proposés aux enfants les mercredis : modelage en argile (atelier réalisé par Jacqueline Etaix) dans la nouvelle petite salle d'animation au premier étage dans la cour du musée et atelier fossiles en plâtre. Ils ont accueilli une soixantaine d'enfants qui ont bénéficié d'une visite et d' une animation.

Une compagnie de lecteurs à voix haute : "Les grenouilles liseuses" sur le thème : orgues, mammouths et cie s'est exprimée devant 25 personnes qui ont déambulé dans les rues de Chilhac et assisté à une visite guidée du musée.



L'inventaire des collections est terminé. Nous remercions les paléontologues qui ont participé au cours de ces deux années à cette opération d'envergure et qui met à présent la collection du musée à disposition des scientifiques et chercheurs grâce à une banque de photos numérisées.

Séverine Pégon, animatrice au musée, travaille sur des recherches "Mémoires des fouilles". Elle a retrouvé auprès d'anciens étudiants des photos et films. Dans le courant 2017 une exposition pourra être présentée dans le musée.

Si vous souhaitez lui confier des anecdotes, des souvenirs, des photos ou des documents sur les fouilles n'hésitez pas à la contacter. Grâce à votre participation vous contribuerez à l'élaboration de l'exposition. Tél : 06 32 94 32 82. Elle viendra vous rencontrer à votre convenance.

Pour clôturer la saison vous êtes invités à assister à un film documentaire qui sera projeté dans le musée. L'entrée est libre pour les habitants de Chilhac. Les places étant limitées à 25 personnes, il y a aura 2 projections : le **samedi 5 novembre à 20h30** et le **dimanche 6 novembre à 15h**. Par voie d'affichage nous vous rappellerons dates et titre du documentaire.

COMMISSION tourisme

Expositions

Nous remercions Mmes Bressan, Corinne Chany, Sylvie Chany-Southon, Monique Romeyer pour les expositions qui ont animé le village durant la période estivale et permis à certains visiteurs de découvrir Chilhac.

La commune souhaite développer l'accueil d'artistes durant la période estivale.

En marge de cette exposition, Mme Corinne Chany a offert à la commune un tableau représentant l'église de Chilhac sur son promontoire.



Tournoi de football

Pour la deuxième année consécutive, Alban (fils de Régis et Cécile Passot) organisait le tournoi de foot « Jean Miramont » dans le parc de leur résidence secondaire.

Ce tournoi nommé en hommage au Père Jean Miramont s'est déroulé samedi 14 Mai 2016. Sept équipes se sont alors affrontées tout au long de la journée au cours de différents matchs. La coupe gagnée l'année dernière par L'Entente Chilhacoise (équipe composée des jeunes du village) a été remportée cette année par le FC Chilhac (représenté par les résidents secondaires du village). L'équipe Espagnole présente ces deux dernières années aura-t-elle l'occasion de revenir affronter nos chilhacois l'an prochain ? Nous l'espérons car cet événement joyeux et convivial, ouvert au public est très apprécié par nos amateurs de football mais pas seulement.



Au fil des dossiers

Donation

La commune remercie Marie-Claude Mallègre qui a fait don de deux parcelles situées sous la falaise près du chemin du Ranc. Cette donation permettra entre autres d'élargir le virage et donc l'accès aux riverains qui empruntent le chemin des cactus.

Benne à ferraille

Comme l'année dernière une benne à ferraille a permis de récolter de l'argent qui sera reversé aux familles dont les enfants pratiquent des activités culturelles et sportives. La municipalité remercie les généreux donateurs et invite les personnes souhaitant bénéficier de cette aide, à se faire connaître en mairie avant le vendredi 28 octobre dernier délai.

Association les Pieds à Terre

La rentrée des Pieds à Terre !

L'été a été bien rempli pour les Pieds à Terre entre randonnées accompagnées, jeu de piste Nature, Séjour vacances. C'est en tout 8 animateurs qui ont travaillé à proposer la Nature du coin aux enfants comme aux adultes. La rentrée n'en n'est pas moins chargée.

Les nouveautés de la rentrée à Chilhac : le club Nature (CPN) pour les enfants de 7 à 12 ans s'ouvre tous les mercredi de 14h30 à 17h30 pour jouer, découvrir, expérimenter, fabriquer et enquêter. Ne soyez pas surpris si des enfants viennent vous demander si vous avez vu des Chauves-souris. Les plus grands sont aussi conviés au club au côté des animateurs. Nous prévoyons avec eux un projet de voyage pour échanger avec un autre club Nature. Nous réfléchissons aussi sur un tout petit club Nature pour les 3-6 ans, surement pour le printemps … à suivre …

Nos locaux sont dans la rue du château à Chilhac. Outils pédagogiques, bibliothèque et matériel d'observation peuvent être prêtés, passez nous voir !

Le Groupe Faune est un groupe de passionnés qui se retrouve de temps en temps, sans régularité, pour parcourir les montagnes et les vallées à la recherche de crottes, d'espèces, de catiches et autres terriers bizarres. Si vous voulez être informés des sorties plus ou moins improvisées, écrivez nous !



Vous voulez en savoir plus ? Visitez notre site internet, en constante évolution et de plus en plus complet :
www.lespiedsaterre.fr

Projets

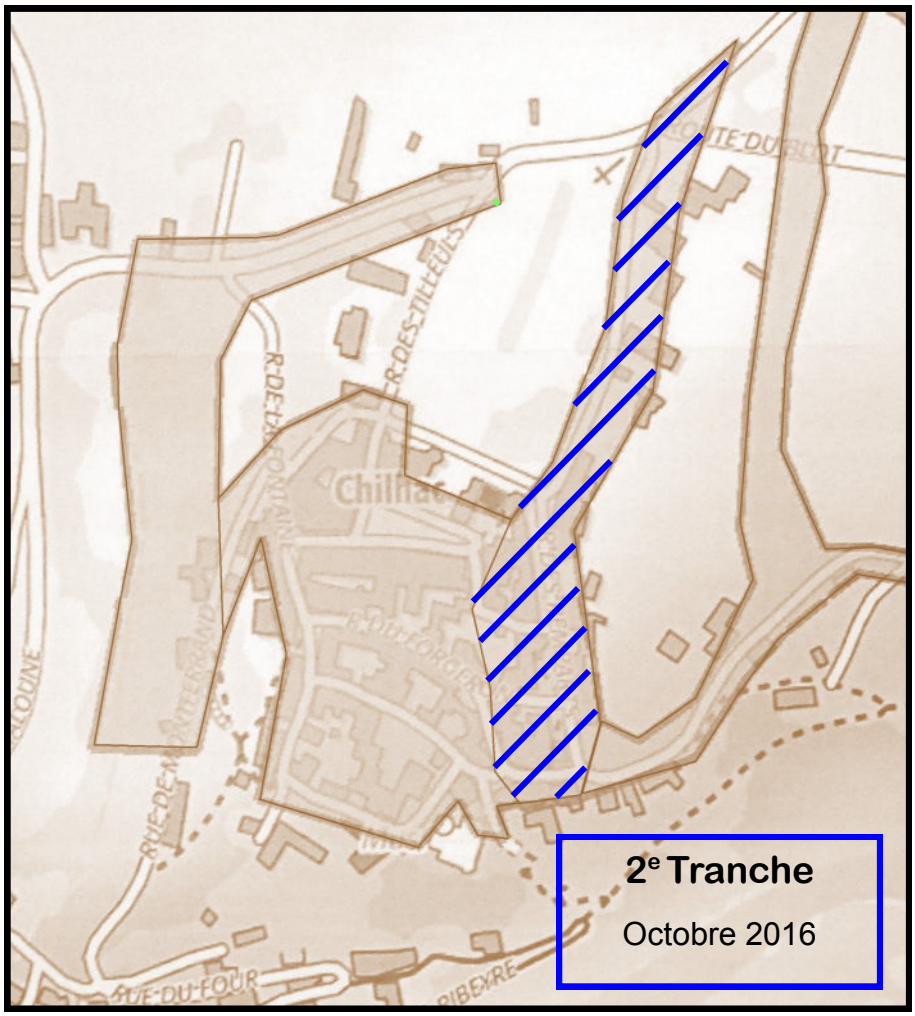
Assainissement

La tranche n°2 des travaux d'assainissement débutera début octobre. Une réunion avec les différentes entreprises a eu lieu en mairie le mercredi 13 septembre.

Les travaux concerneront d'abord la Rue des remparts, la rue du fossé et la Rue de la croix de mission. Les rues transversales seront ensuite traitées jusqu'à leur point haut (Rue du forgeron, Rue des vignerons, Rue de la petz).

Comme pour la première phase, les réseaux secs seront enfouis et le syndicat des eaux en profitera pour changer certaines conduites.

Ces travaux engendreront inévitablement des désagréments pour les riverains. Les responsables des différentes entreprises intervenant sur le chantier ont rappelé qu'ils étaient à l'écoute de la population pour répondre aux questions et trouver des solutions aux problèmes rencontrés.



Durant la durée des travaux, une partie du parking sera fermée pour permettre d'entreposer des matériaux et des engins. D'autre part, un arrêté municipal sera pris pour interdire la circulation et le stationnement dans les rues concernées.

Une lettre sera adressée prochainement pour convier les riverains à une réunion d'informations où ils pourront rencontrer les entreprises et poser toutes leurs questions.

En raison des travaux, du 1er octobre au 31 mars, le camion du SICTOM ne pourra pas circuler sur son trajet habituel. Le service de ramassage des ordures ménagères ainsi que du tri sélectif sera modifié. Pour l'ensemble des rues du centre-bourg, deux points de collecte seront à la disposition des usagers : Rue de la fontaine, en face de l'ancienne boulangerie et route du Blot vers la croix de mission. Les containers du parking seront toujours disponibles.



Projets

Route d'Achaud

La commune d'Aubazat ayant informé celle de Chilhac de la réfection imminente de la route allant d'Achaud à Chilhac, le conseil municipal a décidé d'en profiter pour refaire l'enrobé ainsi que le curage des fossés sur les 400 m situés sur la commune.



Petite cité de caractère

L'association Petites Cités de Caractère de France décerne le label Petite Cité de Caractère, une marque protégée, créée en Bretagne en 1976[1] par Jean-Bernard Vighetti. Elle « vise à mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine de certaines petites communes (moins de 6 000 habitants) dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent ».



Pour être labellisée, la commune doit être un village ou une ville de moins de 6 000 habitants dont l'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments historiques, ou au titre d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ou d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou au titre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Le bâti doit être suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, et exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité ou posséder une concentration de bâti découlant d'une activité présente ou passée fortement identitaire.

Petite Cité de Caractère

Le but du projet est d'accompagner les communes désirant concilier leur projet de développement et la gestion de leur héritage patrimonial, et de valoriser ces communes auprès du public.



Plus d'une centaine de communes en France possèdent ce label. Elles sont 6 en Auvergne (Laroquebrou, Montsalvy, Nonette…). Aucune ne l'est encore en Haute-Loire.

Suite au dépôt de sa candidature pour adhérer à ce réseau national, une réunion s'est tenue en mairie jeudi 15 septembre et Chilhac a été déclaré labellisable. En janvier 2017, la commission nationale devrait étudier le dossier de Chilhac et lui accorder le label ou non.

Projets

Aménagement du village

Une réunion dont le but était de réfléchir à l'aménagement futur du village après la réfection des réseaux s'est tenu le 9 août. Elle était composée d'habitants de Chilhac ayant répondu à l'appel de Mme le Maire et d'élus.

Mme le Maire a rappelé que la commune avait déposé un dossier de candidature pour l'obtention du label "Village de caractère" et que si le village comptait de nombreux atouts, certains points étaient à améliorer voire à réaliser. Elle souhaite ainsi que les conseillers, associer la population à cette réflexion afin de recueillir les avis et les idées et impliquer chacun tout en précisant que l'avis final reviendra au conseil municipal .

Différents points ont été abordé durant la réunion : problèmes de stationnement, circulation des véhicules à l'intérieur du village, embellissement de la place de Lachaud, réfection des rues, signalétique…

Etat civil

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux couples qui se sont unis à Chilhac :

- Mme Amandine Rotrou et M. Sébastien Bouche le 18 juin 2016
- Mme Claire Léotoing et M. Jérôme Grandjean le 18 juin 2016.
- Mme Audrey Nosbaum et M. Vincent Rossignol le 25 juin 2016.
- Mme Vanessa Rotrou et M. Robert Châtelin le 27 août 2016.

Décès

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Marie Molinier née Thomas, décédée le 20 août 2016

Nos sincères condoléances à Marylise et Romain, ses enfants et aux proches de Mme Josette Monier née Charbonnier, décédée le 16 septembre 2016.

CHILHAC dans la presse

CHILHAC ■ La commune est la première de Haute-Loire a déposé un dossier pour obtenir la marque nationale

Candidate pour être Cité de caractère

La commune de Chilhac a monté un dossier de candidatures pour intégrer le réseau national des « Petites cités de caractère® ».

Rapail Bache

«L'Auvergne a une grande tradition de tourisme thermal et de montagne mais il faut aussi prendre en compte les stations paumées, les Ces petites cités qui méritent d'être mises en valeur. Comme Chilhac, qui est un élément pour faire du tourisme. » Vieillemard, Laurence Manuritat, animateur de l'association des « Petites cités de caractère® » et Jean-Bertrand Vigliotti, député national, ont été conquis lors de leur passage à Chilhac la semaine dernière. Une réunion de commission a été organisée pour étudier la demande de la commune d'intégrer le réseau national des « Petites cités de caractère® ».

Un caractère qui reste à déposer !

Il faut dire que la petite commune de 294 habitants possède un charme particulier qui draine les amateurs l'été dans ses petites ruelles où l'on se perd volontiers. Sans oublier son église classée aux Monuments historiques, son remarquable musée de paléontologie, son château, ses maisons vigneronnes ou de bourg, ses orgues et même le panorama sur la vallée de l'Allier depuis ce bourg fortifié. Pas étonnant donc que la commune soit candidate pour obtenir la marque des « Petites cités de caractère® ». Elle est d'ailleurs précurseur. C'est la première commune du département à lancer une demande d'inscription au réseau national. Avec l'idée d'impulser ses projets touristiques mais pas que. « Dans cette démarche, l'idée n'est pas de faire du tourisme pour du tourisme, mais de dynamiser la population qui y vit à l'année, de garder les commerces, enfin, me Christine Banassat, maire de Chilhac. Le camping, le musée, le village vacances, toutes nos associations touristiques ne sont pas antinomiques avec la vie des habitants mais tout va de pair avec l'aménagement du territoire. Et le dépôt de candidature de la commune à ce label entre dans une démarche globale et une volonté locale de développement durable. » Une démarche de conseil avec les habitants pour décider ensemble de ce que l'on veut pour notre village. Comment aménager les espaces ? Chaque personne est différente et a une approche du village différente. »

« Et la force de Chilhac tient dans cette unité extraordinaire. Le projet des règles d'intervention définies sur le patrimoine. Le projet doit englober tourisme et économie. »

Les effets. Une fois accepté, la commune signe un contrat de licence de marque pour avoir le droit de l'utiliser et intégrer le réseau. Un panonceau est ensuite disposé à l'entrée du bourg pour signaler son intégration au réseau. Outre la promotion de la commune sur le territoire, la marque l'accompagnera aussi pour chercher des financements et mener des projets d'aménagement de bourg. ■

RÉUNION. La commission a étudié le dossier chilhacois, la semaine dernière, pour une visite dans le bourg.

RUELLES. Le charme des pierres.

déjà implanté en Auvergne et qui tisse son réseau

GR 470 ■ Les 18,4 km entre Lavoûte-Chilhac et Langeac ne sont pas toujours une partie de plaisir

Redécouvrir Chilhac et (presque) mourir

Longtemps loin de l'Allier, parfois sur des pistes larges et sans cachet, le randonneur est forcé de garder Chilhac comme souvenir impérissable de cette étape.

Romain Lafarguette

L'étape précédente suivait la rive gauche de l'Allier et c'est rive droite que celle-là débute. Après Lavoûte-Chilhac, c'est un petit chemin qui conduit le randonneur jusqu'à Chilhac, sur lequel il croisera sans doute joggeurs et promeneurs. Un sentiment dont on profitera pleinement pour se gorger de paysages et son riche passé préhistorique. Le randonneur peut parfois douter d'avoir bien compris les consignes tant il a l'impression de tourner en rond dans les rues. Et c'est là que le miracle se produit.

Il n'y a que Peyrusse pour consoler le randonneur d'avoir quitté Chilhac

Chilhac, où l'on peut bien s'être promené des dizaines de fois, n'a pas le même goût sur le tracé du GR 470. La lumière au pied des orgues basaltiques, la vallée de l'Allier en contre-bas, la verdure apaisée de ses jardinets, ses vieilles pierres et ses sculptures au détour d'une ruelle calade. Chilhac la magnifique le mercredi matin, qui donne, à 8 h 30 du matin et quelques lumières seulement dans les pattes, une sérieuse envie d'y revenir. Une envie qui risque de ne pas tarder le marchenr, puisqu'aucun autre passage ne laissera autant d'empreinte si forte. Bien sûr le passage par Peyrusse est consolateur. Entre la descente escarpée vers le bameau, la vue sur la chapelle et le passage encore les maisons si bien fleuries, ce petit coin de paradis ne peut que séduire. Mais le randonneur, le lauguic de l'Allier, et les derniers kilomètres ne sont pas une partie de plaisir. Pire encore, pour pass que l'étape entre Lavoûte-Chilhac et Langeac soit difficultée un jour de quasi-canicule, elle peut vite se transformer en épreuve. Le grande ascension sous les arbres perd de son charme tant la piste est larges, sans ombrage. Heureusement, quelques cerises sauvages glanées après la longue montée viennent apporter du baume au cœur. Puis vient la descente vers Langeac. Elle est brutale, glissante, sans charme. Désagréable. Le promeneur n'a qu'une envie, revenir à Chilhac, aux chaussures sur les gares et plonger dans l'Allier. Et lumière si belle sur les orgues basaltiques. ■

Dimanche prochain. Paris-Nîmes prend le relais avec l'étape reliant Langeac à Prades.

VALLÉE DE L'ALLIER. Après Chilhac et ses orgues, retour rive gauche, entre campagne et sous-bois.

MORCEAUX CHOISIS

À CHILHAC ■ Où vos pas vous guident

La balade dans les rues, les ruelles et les calades du village est un petit délice pour qui se promène dans ce secteur de la vallée de l'Allier sans avoir le plaisir d'emprunter le GR. Pour en et chaussées dans les rues, et terminer au pied des orgues. ■

DÉTAIL. Des orgues insolites.

À PEYRUSSE ■ Autour de la chapelle

Petite étape de cette troisième étape du GR, il est possible de partir du centre du village de Peyrusse, commune d'Auboux, pour grimper et prendre le GR à

CHÂTEAU. Tout ce qu'il en reste.

retrouver-soi. Après avoir profité du point de vue, redescendre et suivre les balises jusqu'au pont pour sur la Grance, puis revenir. ■

Pratique. L'étape du GR 470 les randonneurs sur le site www.gr470.fr, documentation, et la liste agréé il faudra compter 24,75,77,28,30.

Sur le web

Retrouvez les reportages sur le tournage des étapes du GR 470 sur le site www.lamontagne.fr

On les a croisés sur la route

COUP DE CŒUR. Deux agriculteurs penchés sur leurs cultures, un vieil homme s'harmonisant dans son jardin, des paysages qui changent à chaque virage, des maisons si bien fleuries au pied de l'étape croisée tout au long du parcours. Mais le coup de foudre de cette randonneur est pour le fromage d'un producteur de Chilhac.

CHILHAC ■ Le musée de paléontologie accueille une exposition de Jaqueline Étaix jusqu'au 20 septembre

Un autre regard sur les mammouths

Le musée paléontologique de Chilhac accueille une exposition interprétation de Jacqueline Étaix, peintre sculpteur, jusqu'au 20 septembre.

Isabelle Courbez

Les mammouths reprennent vie (on la vision de Jacqueline Étaix du musée Christian Guth, par le prisme de ses œuvres). Telle est l'exposition qui se tient au musée de paléontologie de Chilhac jusqu'au 20 septembre. Suite à une rencontre avec Séverine Pegon, animatrice et responsable du musée, l'artiste s'est imprégné du village, des orgues basaltiques et des mammouths pour créer des œuvres qui s'intègrent au contenu du musée et l'ouvrir à l'art moderne sans choquer le regard du visiteur. Une collection qui épouse le musée et permet « un pas facile entre la paléontologie et l'art moderne », souligne Jacqueline Étaix.



VISION. Les habitants de Chilhac ont redécouvert le musée à la rencontre de Jacqueline Étaix. PHOTOS ISABELLE COURBEZ

Mélange de minéral et d'humanité

L'exposition s'ouvre sur un mammouth destructeur noir et blanc puis chemine au gré des portraits de Christian Guth, esquisse sur papier à l'encre de chine pour emmener le visiteur au premier étage à la découverte d'une série de peintures et de sculptures. Là, une vision de Jacqueline des orgues qui viennent à la vie et au jaillissement de l'être s'offre au regard du visiteur. Les prismes minéraux de Chilhac, sous les mains de l'artiste sont des « extractions et surrections de laves où trois corps imbriqués dans leur souffrance » s'imposent à l'œil. Plus loin, l'argile cuite et patinée des sculptures de Jacqueline Étaix recrée des défenses de mammouth qui donnent la vie à des êtres entrelacés ou des orgues chantantes.

Dans ses tableaux petits ou grands formats, à l'encre de chine ou couleurs acryliques, l'artiste nous livre une autre vision du monde minéral de Chilhac, où les orgues sont habitées et s'éveillent à l'humanité. Le graphisme et la pureté des lignes des prismes basaltiques s'inscrivent dans ses dessins et peintures par le travail que Jacqueline décrit comme une pixellisation. L'artiste travaille aussi sur des matières telles que le calque pour que se prête bien au jeu des transparences. Mammouths et paysages de Chilhac apparaissent au gré des lumières changeantes des vitres du musée, d'autres laissant voir des reliefs et contours sculptés par l'activité volcanique passée de Chilhac et la rivière Allier en contrebas.

L'exposition des œuvres de Jacqueline Étaix s'inscrit dans une volonté de Séverine Pegon de mettre en place des animations autour de l'art et du musée. « Une envie de créer un lien entre les artistes, leurs œuvres, la paléontologie et l'imaginaire », rappelle celle-ci.

Faire cohabiter l'art et la paléontologie

Cette ambition s'accorde avec la volonté de la municipalité de Chilhac et Christine Banassat, le maire, d'accueillir de plus en plus d'expositions d'artistes régionaux. Une façon de mettre en avant le patrimoine architectural du village avec notamment une salle d'exposition à la Tour. Mais aussi d'ouvrir à l'art des lieux atypiques tels que le musée de paléontologie Christian Guth, installé au pied du site de recherches et de fouilles, qui s'ouvre désormais à l'art moderne. À n'en pas douter, viendront d'autres rencontres dans ses salles qui gardent l'empreinte de cet homme, père de la découverte de la présence des mammouths et mastodontes dans la vallée de Chilhac il y a deux millions d'années. ■

Plus de découvertes

ANIMATIONS. Le musée paléontologique propose le mercredi 17 août, dans sa salle d'animation, deux ateliers de modelage sur argile, Animau musée, avec Jacqueline Étaix, pour des enfants à partir de 6 ans (de 14 heures à 15 h 30 et 16 heures à 17 h 30 ; coût de 3 € par enfant, visite du musée comprise). Des ateliers fouilles en plâtre dans le cadre d'Animalogie, pour découvrir pour les enfants à partir de 6 ans, à 10 heures et 14 heures. Réservation au 04 71 73 50 30.

MARCHÉ DE PAYS ■ Modeste, ce rendez-vous estival du mercredi à Chilhac ne fait pas dans le superflu

Des retrouvailles appréciées de tous

Tous les mercredis, place de Lachaud, une douzaine d'exposants viennent poser leurs stands à Chilhac. Un moment que savourent les habitants du village et les touristes.

Lydie Berthomieu

A 20 heures, les exposants commencent à remballer. Oui à Chilhac, le marché n'est pas tout à fait nocturne. Mais ce n'est pas pour déplaire à ceux qui y vont et qui le font. « Il y a beaucoup de monde du village de vacances qui passe au marché. Et souvent vers 20 h 30 ils ont des animations donc ils viennent avant », explique Yvan Voyy, à l'origine de ce marché il y a trois ans, en collaboration avec d'autres commerçants. Mais les exposants sont unanimes : « En deux heures, il y a autant de monde qu'à Brioude. »

Un marché express entre 18 h 30 et 20 heures

Lové sur la place de Lachaud, le petit marché estival de Chilhac débute à 18 h 30. Fromages, charcuterie, fruits et légumes, lentilles, miel, pain... « Ici les gens peuvent acheter tout ce qu'il faut pour le repas du soir ».



RAPIDE ET EFFICACE. A Chilhac, le marché a été mis en place par des commerçants du coin (*en haut à gauche*) et permet aux paysans de trouver des produits alimentaires locaux.

ajoute Henry Rolland, fromager à Chilhac, également organisateur du marché. « L'idée c'était de faire un peu d'animation et d'en faire profiter les collègues », précise Yvan Voyy. L'exposant le plus éloigné vient du Puy-en-Velay. Il propose des produits d'été : olives, huile et ail mariné. Et si la recette reste secrète, la clientèle semble savoir ce qu'elle recherche. À l'image d'un client, du village de vacances, qui revient faire de nouvelles réserves.

Et la formule fonctionne. Au fil des stands, les cabas des passants se remplissent des produits locaux. « On a beaucoup d'habitués. D'une année sur l'autre on retrouve certains clients », se réjouit une commerçante.

« Ce serait bien d'avoir quelqu'un qui fasse des repas à emporter, comme des poulets rôtis. Mais il faut que ce soit du local », lance le fromager. Car à Chilhac la quasi-totalité des exposants sont du coin, ils habitent à Chilhac, ou en sont originaires. Un marché entre collègues et dans la bonne humeur.

Et pour le marché d'été de ce soir à Chilhac, une animation musicale sera proposée par la municipalité. ■

MARCHÉS À VENIR

Solsac (Saint-Géron)
Marché de producteurs locaux, possibilité de restauration sur place et animations en soirée : tous les lundis soirs, à partir de 18 heures, jusqu'au 29 août, en centre bourg.

Siaugues
Marché de Pays : Tous les vendredis, de 17 heures à 22 heures, jusqu'au 30 août, place de l'église.

Brioude
Marché nocturne d'artisanat d'art, producteurs, commerçants et concerts : Les jeudis 11 et 18 août, de 18 heures à 23 heures, place Eugène-Gilbert.

Champagnac-le-Vieux
Marché de Pays : Tous les mercredis de 17 heures à 22 heures, jusqu'au 19 août, en centre bourg.

Chilhac
Marché de Pays : Tous les mercredis de 18 heures à 21 heures, jusqu'au 24 août, en centre bourg.

Lavoûte
Les producteurs avec mercredi, heures, jusentre bourg.

HISTOIRE ■ S'intéresser au patrimoine local et notamment à ses fossiles, et ce de façon rythmée et originale

Orgues, mastodontes, Grenouilles et Cie

Les Grenouilles lisent se sont installées au Musée de la paléontologie de Chilhac. La association avec l'école maternelle, la compagnie a proposé une visite guidée pleine de découvertes.

Le Musée de paléontologie Christian-Guth de Chilhac, et Co-Scultura, groupe de création libellule Grenouille, Langeac, orchestré par Cécile Bonhomme, ont organisé ensemble une balade-lecture « Orgues et compagnie ».

À la découverte du patrimoine local

Les enfants ont découvert le patrimoine local à travers les œuvres de Jacqueline Étaix, qui devait l'automne au Musée paléontologique Christian-Guth de Chilhac. Puis, à la découverte de la vingtaine de petits, à la découverte du village et des orgues basaltiques dont elle est imprégnée depuis.

Mais avant cela, quatre Grenouilles ont ouvert le bal en proposant un atelier de création d'ouvrages de couverture, pour accueillir les enfants. Ils ont ainsi pu découvrir les différentes techniques de reliure, de couture, de collage, de couture, de pliage, de dessin, de peinture, de découpage, de gravure, de typographie, de photographie, de sérigraphie, de linogravure, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir